2ème trimestre 2014

# Territoire et Statistiques

N°18

Note de conjoncture • Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée

## Données clés

**Part des entrepreneurs individuels, TPM, 30 juin 2014**

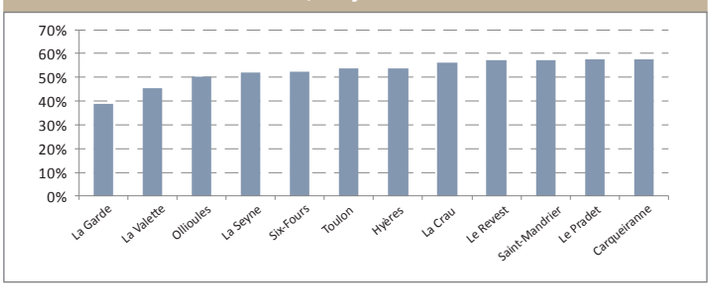


Fin juin 2014, TPM compte 43 465 établissements. Depuis le 1er trimestre 2014, le nombre d'établissements a augmenté de +2,6%. Plus d'1/3 des nouveaux établissements appartient à l'un de ces 3 secteurs : *Commerce de détail*, *Travaux de construction spécialisés*, *Activités pour la santé humaine*. Le tissu économique local est principalement composé d'établissements non-employeurs, à 72%. Les entrepreneurs individuels ont une place prépondérante dans le tissu économique local : ils concernent 52% des établissements de TPM. Au Pradet et à Carqueiranne, ils représentent 58% des établissements de la commune.

**Evolution des déclarations préalables à l'embauche, 2T 2014**

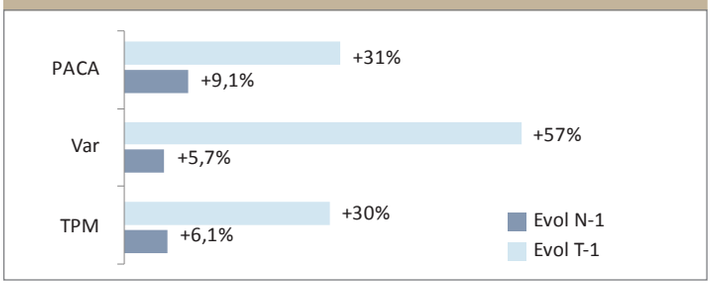


Le nombre de déclarations préalables à l'embauche est en hausse dans TPM, 34 002 ont été enregistrées au cours du 2eme trimestre 2014. La hausse annuelle enregistrée, de +6,1% est plus élevée que celle du département, +5,7%.
Le secteur des *Services* réalise 60% des déclarations à l'embauche du trimestre. Cependant, durant le 2eme trimestre 2014, la croissance annuelle des DPAE a été tirée par le secteur du *Commerce* et des *Hôtels-Cafés-Restaurants (HCR)*. A contrario, le secteur de la *Construction* souffre, ses déclarations à l'embauche baissent de -12% en un an.

**Evolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche par secteur, 2T 2014, TPM**

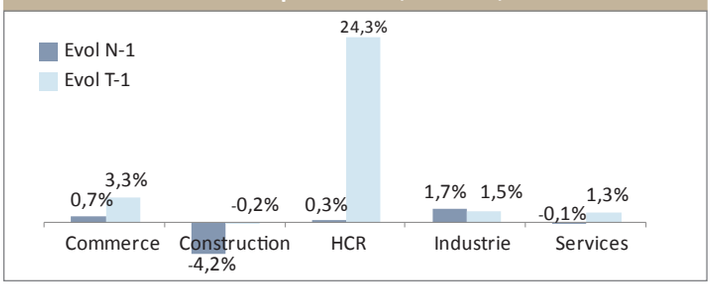


Au 2eme trimestre 2014, l'emploi salarié s'établie à 96 816 dans TPM. Il est constant sur un an alors qu'il augmente de +0,5% dans le Var et +0,2% en PACA. En glissement trimestriel, l'évolution de l'effectif salarié est plus remarquable, il augmente de +3,2% dans TPM, tandis que le Var enregistre une hausse de +8,2% liée à la préparation de la saison touristique.
Ce trimestre, de manière structurelle, afin de préparer la saison estivale, l'effectif salarié du secteur *HCR* s'envole dans TPM, il s'accroit de +24% en un trimestre. Dans le Var cette hausse est nettement plus marquée, +54%.

## L'ACTU' DE LA MDE :

**22 janvier :** Job dating Santé et action sociale
**19 février :** Job dating Transport et logistique
**23 au 27 mars :** Semaine des Industries

Maison de l'Emploi
Toulon Provence Méditerranée

CONCENTRÉ D'INFORMATION

INSEE · URSSAF Provence-Alpes-Côte d'Azur · pôle emploi · Toulon Provence Méditerranée Communauté d'Agglomération · Liberté • Égalité • Fraternité République Française

# ZOOM SUR LE SECTEUR SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE

*Ce secteur englobe un vaste éventail d'activités, allant des soins assurés par des professionnels de la santé dans des établissements hospitaliers et d'autres structures médicales à des activités d'action sociale peu ou pas médicalisées, en passant par des activités d'hébergement médico-social. Il regroupe plusieurs métiers : aide soignant, infirmier, professions paramédicales, médecin…*
*Dans l'agglomération TPM, 5 949 établissements sont enregistrés dans le secteur santé humaine et action sociale. Il rassemble 14% des établissements de l'agglomération et 23% des déclarations préalables à l'embauche enregistrées au 2eme trimestre 2014. Ce secteur est le premier employeur de salariés dans l'agglomération.*

## Dans le secteur, les professions libérales priment

**Répartition des établissements de la santé humaine et action sociale par secteur (naf, niv 3), TPM, 30 juin 2014**

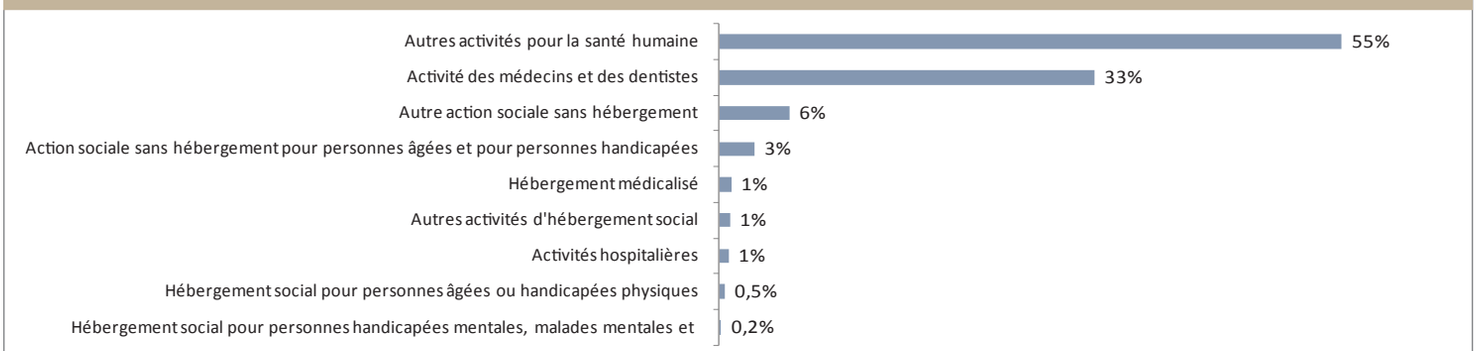


Le secteur compte 5 949 établissements, dont 110 appartiennent au secteur public. Dans TPM, parmi les établissements de ce secteur, 81% sont des professions libérales.
La catégorie *Autres activités pour la santé humaine* comporte les *ambulances, les laboratoires d'analyses médicales, les activités des infirmiers*, les *activités des professionnels de la rééducation*… Les *activités des infirmiers et des sages-femmes* et *des professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues* (classés dans autres activités pour la santé humaine) concentrent à eux deux 46% des établissements du secteur de la *santé humaine et action sociale*. Ce sont les activités prédominantes du secteur dans l'agglomération TPM.
Le tissu économique de ce secteur dans TPM se compose essentiellement d'établissements non employeurs, 83% des établissements n'ont pas de salarié. Toutefois, ce secteur possède plus de 20% des plus gros établissements de TPM. En écartant les professions libérales, plus d'un établissement sur deux a des salariés.

**Répartition des établissement par tranche d'effectif salarié, TPM, 30 juin 2014**

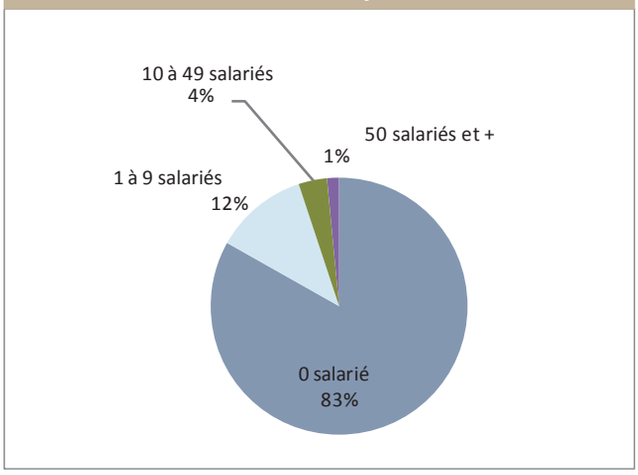


## Le premier secteur d'embauche de l'agglomération

**Répartition des déclarations préalables à l'embauche par type de contrat et secteur, TPM, 2T 2014**

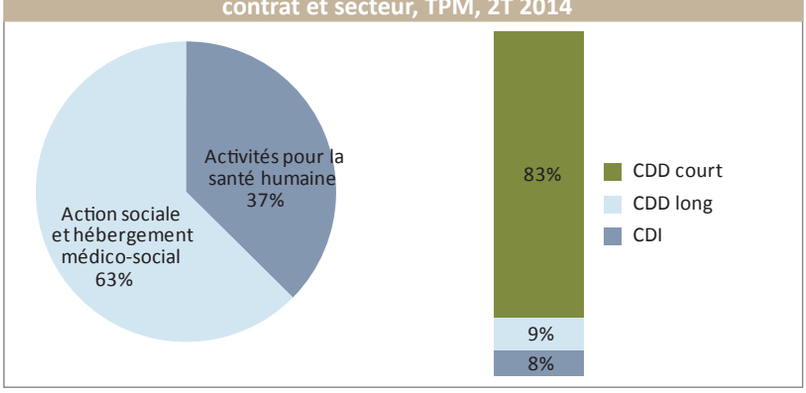


En enregistrant plus de 28 000 déclarations à l'embauche en 2013, la *santé humaine et l'action sociale* concentrent plus d'une embauche sur cinq dans TPM. Environ 30% des embauches se font au cours du 3eme trimestre, lors de la saison estivale.
Ces 4 dernières années le nombre de déclarations d'embauches s'est amplifié : entre 2012 et 2013, le nombre de déclarations à l'embauche a augmenté de +22% dans l'agglomération toulonnaise. Entre les 1ers semestres 2014 et 2013, elles continuent de croitre, de +9%.
La douzaine d'établissements de plus de 250 salariés (hôpitaux, cliniques…) réalisent 30% des déclarations à l'embauche (en 2013).

*Sources : Urssaf du Var; Insee, SIRENE*

## Des métiers exercés par des femmes

Le secteur *santé humaine et action sociale* propose des contrats plus précaires que l'ensemble des secteurs de TPM. Dans ce secteur les contrats courts, inférieurs à deux mois, sont les plus utilisés : ils concernent plus de 80% des DPAE au 2eme trimestre 2014. Au cours de l'année 2013, 9% des DPAE enregistrées étaient des CDI.

Pour les déclarations à l'embauche, c'est un secteur où les femmes sont surreprésentées. En effet, 81% des DPAE concernent une femme contre 53% tous secteurs confondus. Ce secteur embauche en priorité les personnes de 35 à 49 ans (34% des DPAE). Les jeunes de moins de 25 ans sont sous représentés. Globalement, les déclarations à l'embauche concernent 25% de jeunes alors que le secteur réalise 16% de son recrutement chez ce public.

**Répartition des déclarations à l'embauche par âge et type de contrat, TPM, 2T 2014**

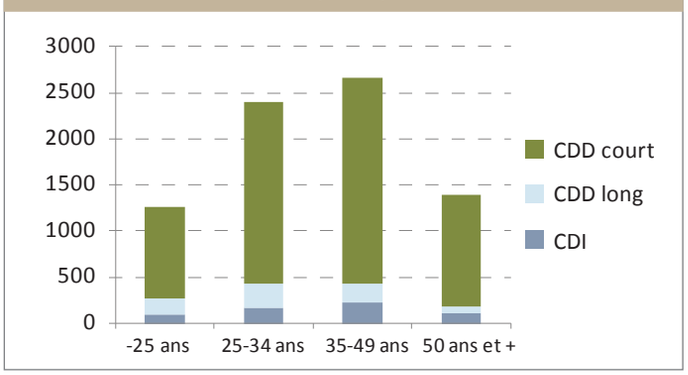


## Dans TPM, un salarié sur six travaille dans ce secteur

Au 2eme trimestre 2014, le secteur recense plus de 16 000 salariés du privé dans l'agglomération toulonnaise dont 60% se situent dans les communes de Toulon et de La Seyne.

Le secteur *santé humaine et action sociale* est un secteur clé pour l'économie locale : à travers l'agglomération TPM, il englobe 17% des salariés du secteur privé.

En glissement annuel le nombre de salariés du secteur accuse une baisse de -1% par rapport au 2eme trimestre 2013. Toutefois, en 3 ans, le nombre de salariés a augmenté de +3%. Certaines communes de l'agglomération sont très dépendantes de ce secteur, comme Le Revest où 64% des salariés travaillent dans ce secteur.

En zoomant dans le secteur *santé humaine et action sociale*, trois classes contiennent 57% des effectifs salariés :

- Aide à domicile (22%) ;
- Activités hospitalières (21%) ;
- Hébergement médicalisé pour personnes âgées (14%).

**Poids du secteur dans l'effectif salarié, TPM, 2T 2014**

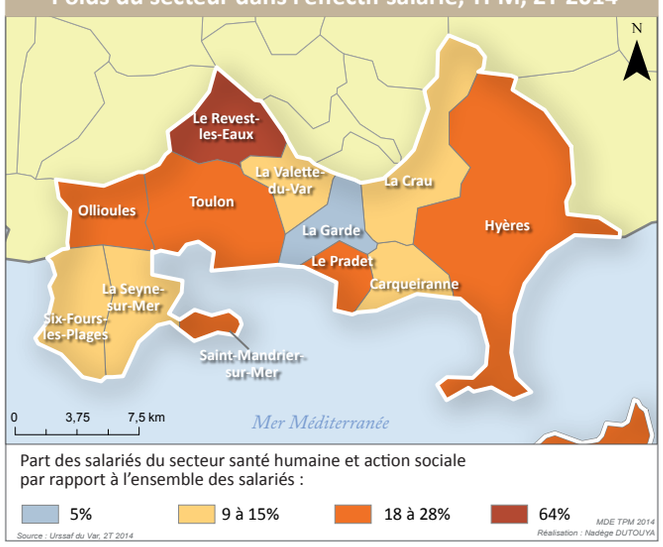


## Des revenus professionnels inférieurs à la moyenne

**Salaire net en 2011, France**

| Salaire net en 2011, en France | Montant mensuel **moyen** en équivalent temps plein | Montant mensuel **médian** en équivalent temps plein |
|---|---|---|
| Activités pour la santé humaine | 1 956 euros | 1 665 euros |
| Action sociale et hébergement médico-social | 1 550 euros | 1 405 euros |
| Tous secteurs | 2 128 euros | 1 712 euros |

Les activités pour la santé humaine offrent un salaire moyen en équivalent temps plein de 1 956 euros par mois et de 1 550 euros pour le secteur action sociale et hébergement médico-social.

Ces salaires moyens sont inférieurs au salaire national moyen (1 712 euros). Toutefois on note une disparité des salaires, dans le secteur *action sociale*, la moitié des salariés perçoit moins de 1 405 euros net par mois, à temps plein.

Dans le département du Var, 50% des salariés du secteur travaillent à temps complet contre 62% pour l'ensemble des salariés varois. On note une différence liée au genre, les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel dans ce secteur, elles sont 53% contre « seulement » 34% pour les hommes.

*Sources : DADS 2010 - estimations Dares DADS 2011- Urssaf du Var 2T2014*

## Le taux de chômage de la zone d'emploi se stabilise

**Evolution de la demande d'emploi en fin de mois (cat. ABC), 30 juin 2014**

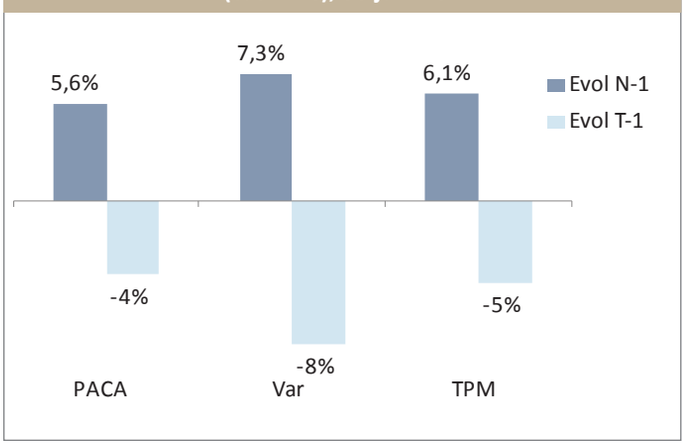


Au 2eme trimestre 2014, le taux de chômage provisoire de la zone d'emploi de Toulon est de 10,7%. Il reste stable sur les derniers trimestres. En France, ce taux se stabilise à 9,7% au deuxième trimestre 2014. Quant au département du Var, il progresse légèrement, de 0,1 point.

Fin juin 2014, l'agglomération toulonnaise compte 32 952 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B ou C. En glissement annuel, le nombre de demandeurs d'emploi est en augmentation, de +6,1% pour ce territoire. Le département du Var souffre plus que la région avec une augmentation annuelle de +7,3% contre 5,6% en PACA.

En glissement trimestriel, comme tous les 2emes trimestres, on observe une diminution de la demande d'emploi. Dans l'agglomération TPM, la baisse enregistrée est de -4,7% ; l'an dernier elle était plus prononcée (-5,3%).

## La demande d'emploi chez les jeunes stagne

**Répartition de la DEFM par tranche d'âge,(cat. ABC), TPM, 30 juin 2014**

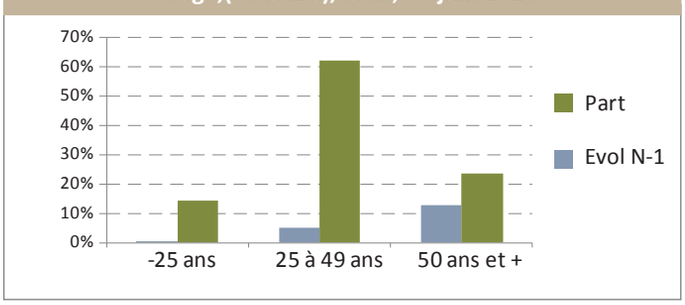


Dans l'agglomération TPM, les demandeurs d'emploi jeunes sont les moins nombreux, ils représentent 14% des demandeurs d'emploi. Depuis l'an dernier, ce sont eux les moins impactés, leur nombre évolue « seulement » de +0,3% dans TPM. Cependant, la part de demandeurs d'emploi jeunes est plus forte qu'à l'échelle nationale où ils regroupent 13% des personnes inscrites à Pôle emploi.

Ce trimestre, les séniors sont les plus exposés, que ce soit dans TPM ou dans les territoires de comparaison, ils accusent une hausse annuelle de +13%. Dans le Var et en région PACA cette hausse est d'environ +12%.

## Le chômage de longue durée s'installe dans TPM

**Evolution de la DEFM par ancienneté, (cat. ABC),TPM, 30 juin 2014**

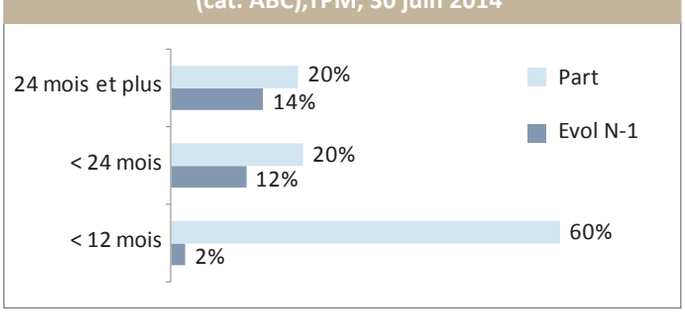


Dans l'agglomération toulonnaise, 60% des demandeurs d'emploi en fin de mois sont inscrits depuis moins d'un an dans les agences Pôle emploi. Leur nombre progresse de +2% en un an.

Un demandeur d'emploi sur cinq de l'agglomération TPM est inscrit depuis plus de deux ans. Les demandeurs d'emploi sont de plus en plus à s'enkyster dans le chômage, fin juin 2014 le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée subit une hausse annuelle de +14%. Dans le Var et en région PACA, cette hausse est plus forte, elle atteint respectivement +18% et +15%.

## GLOSSAIRE

**Correction des variations saisonnières (CVS) :** technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (trend et composante irrégulière).

**Déclaration Préalable A l'Embauche (DPAE) :** Support unique servant à la déclaration des salariés lors de l'embauche afin de procéder aux déclarations et demandes légales. Tous les employeurs sont concernés par la Déclaration Préalable A l'Embauche sauf les particuliers employeurs et ceux soumis à une formule déclarative spécifique.

**Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) :** Personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Ici, seules les catégories A, B et C sont prises en compte.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

**Niveaux de formation**

Niveau VI : sorties du 1er cycle du second degré, des formations préprofessionnelles (CEP, CPPN, CPA) et des quatre premières années de SES, SEGPA et EREA.

Niveau V bis : sorties des classes de 3ème, des classes de second cycle court avant l'année terminale, de la dernière année de SES, SEGPA et EREA.

Niveau V : sorties de l'année terminale de second cycle court (CAP-BEP) et des classes de second cycle long avant la terminale.

Niveau IV : sorties des classes terminales de second cycle long et des classes post-baccalauréat avant le niveau III

Niveau III : sorties avec un diplôme bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, école de santé)

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

**Taux de chômage :** Pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Maison de l'Emploi

*Sources : Pôle emploi PACA - S.E.E, Insee; URSSAF PACA; Insee; Insee, Sirène*



EDITEUR : Maison de l'Emploi Toulon Provence Méditerranée
Adresse : 1041 Avenue de Draguignan, 83130 LA GARDE
Adresse postale : B.P 513, 83078 TOULON CEDEX 9
Courriel : mde-tpm@orange.fr

Territoire et Statistiques

Directeur de la publication : Didier DORN
Responsable de pôle : Isabelle MASSE
Réalisation : Nadège DUTOUYA
Impression : SIRA / 500 exemplaires / janvier 2015